

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE
du jeudi 20 juin 2024

Convocation adressée le 27 mai 2024 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 20 juin 2024, à 18 heures, à la mairie de Mardié, en salle du conseil.

• **Présentation des membres du conseil d'école et désignation des secrétaires de séance**

Pour introduction, la Présidente nomme comme secrétaires de séance : M^{me} Chanteau, enseignante et M^{me} Ravenaud, représentante de parents d'élèves.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
M ^{me} Kermanac'h	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
M ^{me} Chanteau, M. Compère, M ^{me} Crochet, M ^{me} Gendre, M ^{me} Giudici-Merle, M ^{me} Hampe, M ^{me} Pasquiet, M ^{me} Richard, M ^{me} Trainoir, M ^{me} Vicente, M ^{me} Voisin	Enseignants
ELUS	
M ^{me} Cailleteau-Crucy	Maire
PARENTS D'ELEVES	
M ^{me} Mazelaygue, M ^{me} Ravenaud, M ^{me} Moreau Le Morvan, M ^{me} Gauthier, M ^{me} Garnier, M ^{me} Marzais, M ^{me} Dias Coelho, M ^{me} Trembleau, M ^{me} Chancolon, M. Domenici	Représentants de parents d'élèves
DDEN	
M ^{me} Béziat	Déléguée départementale de l'Éducation nationale
ATSEM	
M ^{me} Boucher	

Membres absents

Nom	Qualité
M. Moisan	Inspecteur de l'Éducation Nationale
M ^{me} Lardeux, M ^{me} Perthuis, M ^{me} Gérardin, M ^{me} Terral, M ^{me} Guillot	Enseignantes
M ^{me} Guillen	Adjointe au maire
M ^{me} Sharko, M ^{me} Arrondeau-Lejeune, M ^{me} Hinz, M ^{me} Sauron, M. Poulleau, M. Cornet, M ^{me} Carrère	Représentants de parents d'élèves
M ^{me} Galinand	Psychologue scolaire du RASED

• **Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 12 mars**

Votants :

- parents d'élèves présents (10), enseignants présents (11), directrice de l'école (1), M^{me} le maire (1), DDEN (1)

Total : 24

Approuvez-vous le compte-rendu du 2^e conseil d'école ?

POUR 24

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- **Protocole PHARE départemental**

Le Protocole de lutte contre le HARCÈLEMENT à l'École a été mis à jour.

Voici la procédure :

1- La situation de harcèlement est révélée par l'élève victime ou sa famille, ou un adulte de l'école ou un élève témoin, ...

* à l'école

* à l'Inspection de l'Éducation Nationale

* à la direction académique : au 02 38 79 38 70 ou par un appel au 3018 ou par courrier ou par mail

→ **2- Appel et accompagnement de la famille** soit par le directeur de l'école, soit par le référent harcèlement de la circonscription

→ **3- PROTOCOLE NIVEAU 1** : prise en charge de la situation de harcèlement au sein de l'école

- Le directeur ouvre un dossier harcèlement en lien avec le référent harcèlement de l'Inspection de l'Éducation Nationale

- Une MPP (méthode de la préoccupation partagée) est mise en place au sein de l'école par le directeur ou des enseignants référents PHARE de l'école formés, par un membre de l'équipe ressource de lutte contre le harcèlement, à la méthode de la préoccupation partagée (à Mardié : M^{me} chanteau et M^{me} Gendre)

→ **3 bis- PROCOTOLE NIVEAU 2** :

* dès le départ quand la situation peut s'avérer complexe et/ou qu'il semble préférable qu'elle soit traitée par quelqu'un d'extérieur à l'école

* ou après des difficultés rencontrées lors du niveau 1

- Le directeur ouvre un dossier harcèlement en lien avec le référent harcèlement de l'Inspection de l'Éducation Nationale

- Prise en charge de la situation de harcèlement par l'inspection de l'Éducation Nationale : intervention dans l'école d'un membre de l'équipe ressource de circonscription, extérieur à l'école, qui mène une MPP.

L'équipe ressources de lutte contre le harcèlement de la circonscription Orléans à laquelle appartient l'école de Mardié est composée de 3 conseillères pédagogiques (dont l'une est référente harcèlement de la circonscription), 5 directeurs d'école, d'une enseignante spécialisée, d'un psychologue de l'Éducation Nationale, sous la direction de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Dans le niveau 2, les directeurs de l'équipe ressource n'interviennent pas dans leurs propres écoles.

→ **4- PROTOCOLE NIVEAU 3** : si la situation de harcèlement persiste

- Après 15 jours sans aucune amélioration : organisation d'une équipe éducative.

- Si le comportement est répété, intentionnel, et expose les autres élèves à un risque pour leur santé et leur sécurité, le directeur peut suspendre l'élève à titre conservatoire pendant 5 jours, alerter le service social en faveur des élèves ou le procureur de la République.

- Si la situation persiste encore, le directeur peut demander la radiation de l'élève.

Un parent d'élève se demande comment savoir si l'élève vit vraiment une situation de harcèlement. M^{me} Kermanac'h explique les maux les plus fréquents vécus par l'élève (isolement, moqueries répétées, problème de sommeil, résultats scolaires en chute), les signes qui peuvent alerter parents et enseignants.

Un parent d'élève s'interroge : les enfants se sentent-ils en confiance et suffisamment à l'aise pour exposer ce qui ne va pas aux enseignants ou alors sont-ce les parents des élèves qui préviennent les enseignants ?

M^{me} Kermanac'h explique qu'il y a des demandes aussi bien de la part des élèves que des parents.

Un parent d'élève pose la question du nombre de cas de harcèlement à l'école de Mardié. M^{me} Kermanac'h répond qu'il y en a eu 7 cette année, tous traités avec la méthode de la Préoccupation Partagée. Ces 7 situations de harcèlement ont été résolues : le harcèlement s'est arrêté.

- **Bilan des projets pédagogiques**

- **Classes ouvertes**

Durant la période 5, les parents d'élèves des classes de M^{me} Vicente, M. Compère et M^{me} Chanteau ont pu venir assister à une demie matinée de classe. Ce fut l'occasion de voir le fonctionnement du groupe classe. Les enseignants sont ravis d'avoir pu montrer des moments de vie de classe. Les échanges étaient très riches entre parents et enseignant, suite aux visites. Les enseignants remercient l'ensemble des parents qui se sont inscrits à ces portes ouvertes.

- **Débats philo**

Depuis les vacances d'avril, les élèves de CE2-CM1 de M^{me} Chanteau ont assisté à plusieurs séances de discussions philosophiques. M^{me} Halin (conseillère pédagogique à la circonscription Orléans-Est) est venue dans la classe afin de mener conjointement les séances. Les ateliers pouvaient se dérouler dans la classe ou dans la salle de musique. Les discussions se sont articulées autour des concepts de vérité, de mensonge, de la croyance et du savoir. M^{me} Chanteau remercie ses élèves pour leur investissement pour ce nouveau projet et M^{me} Halin pour son expertise sur le sujet des débats philosophiques.

- **Commémoration de l'appel du 18 juin**

Mardi 18 juin, les 4 classes de cycle 3 se sont rendues à la commémoration de l'appel du 18 juin. Cette cérémonie s'inscrit dans le programme d'histoire des CM2. Les élèves qui avaient travaillé sur le sujet dans leur classe, se sont recueillis au monument aux morts après les lectures et ont pu chanter La Marseillaise. Certains élèves participaient pour la première fois à une commémoration. Des élèves du CMJ (Conseil municipal des jeunes) étaient présents avec leurs écharpes.

- **Sortie au château de Meung-sur-Loire**

Le 9 avril, les élèves de MS-GS et GS ont visité le château de Meung-sur-Loire. Ils ont bénéficié d'une animation et profité du jardin dans le parc du château.

- **Sortie au château de Meung-sur-Loire pour les CE2 M^{me} Giudici-Merle & CM2 M^{me} Richard**

Le 23 mai, les classes de CE2 et CM2 ont participé à un atelier. Les CM2 ont bénéficié d'un atelier avec un maître d'armes et la classe de CE2 d'un atelier sur le thème « que mange un chevalier ? », ils ont pu participer au parcours des chevaliers.

- **Classe de découverte CE1/CE2 M^{me} Voisin & CM2 M^{me} Crochet**

Les deux classes sont parties du 19 au 24 mai à Damgan, dans le Morbihan. Toutes les activités prévues ont pu avoir lieu et adaptées en fonction de la météo parfois capricieuse (la première séance de catamaran a été remplacée par un tour de zodiac pour les élèves de M^{me} Voisin). Il s'agissait également de découvrir le milieu naturel et la pêche en mer. Les deux classes ont également visité le port de Lorient.

Les parents d'élèves soulignent ce temps précieux qui développe l'autonomie des élèves.

Un parent d'élève propose que les classes de découvertes soient un projet d'école et d'équipe.

M^{me} Kermanac'h rappelle que la liberté pédagogique des enseignants est essentielle et que plusieurs autres projets cette année et les autres années favorisent l'autonomie des élèves.

L'équipe enseignante explique que si plusieurs classes partent, cela augmente de manière significative le montant que les parents doivent payer.

Un parent d'élève demande si la participation de la coopérative pour les classes de découvertes ne défavorise pas les autres classes pour leurs projets. M^{me} Trainoir (mandataire de la coopérative scolaire) rappelle qu'il y a un budget prévu pour ces projets donc, cela ne défavorise pas les autres classes.

- **Chorale CM1 M^{me} Pasquet & CE2-CM1 M^{me} Chanteau**

Ces deux classes de CE2-CM1 et CM1 travaillent le chant choral depuis le mois de septembre. Depuis quelques semaines, les élèves apprennent une pièce de percussions corporelles. Le fruit de leur travail sera présenté aux parents des élèves des classes ainsi qu'aux enseignants, aux agents de la ville et au personnel de l'accueil

périscolaire le mardi 25 juin prochain. Les enseignantes félicitent le sérieux et l'engagement de la part de leurs élèves pendant les séances.

- Spectacle musical CP M. Compère & CE1 M^{me} Vicente & CE2-CM1 M^{me} Chanteau

Les trois classes préparent depuis le début de l'année une grande représentation qui regroupe des compétences en chant choral, mais également en expression scénique (théâtre) et en danse.

Les élèves sont investis pour la confection des décors et des chorégraphies.

La représentation aura lieu à l'école le mardi 2 juillet pour les parents d'élèves des trois classes, les enseignants, les agents de la ville et le personnel de l'accueil périscolaire.

Les enseignants remercient les élèves pour leur participation, leur enthousiasme et leur travail depuis le début de l'année.

- Chorale MS/GS M^{me} Gendre & GS M^{me} Lardeux

Les élèves de ces deux classes ont travaillé tout au long de l'année, le mardi après-midi et leur travail a été valorisé par une représentation donnée aux familles, dans la cour de l'école maternelle, le mardi 4 juin à 18h.

- Sortie à la Binette CE1/CE2 M^{me} Voisin & CE2 M^{me} Giudici-Merle

Le 7 juin, les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2 sont partis à pied à la binette afin de participer à des activités sportives le matin puis, après le pique-nique, ils ont réalisé des œuvres en arts visuels. Le temps était au rendez-vous pour cette journée dehors.

- Sortie à la Binette CE1/CE2 M^{me} Voisin & CM2 M^{me} Crochet

Le 2 juillet, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM2 vont à la Binette afin de travailler les arts visuels (land art) et d'exécuter une lecture des paysages de Loire.

- Jardin des écoliers

Implanté au cœur du lotissement du Clos de l'Aumône, il a été inauguré officiellement le 24 mai et des classes y ont déjà fait des semis et des plantations. M^{me} Richard explique que l'équipe enseignante avait fait appel à la générosité des parents afin d'apporter des graines, des tuteurs. Les enseignantes (M^{me} Pasquiet, M^{me} Giudici-Merle et M^{me} Richard ont eu beaucoup de graines et de plants, leurs classes ont pu commencer à aménager et à planter les semis. Ils retournent régulièrement au jardin afin d'arroser et de prendre soin des jeunes pousses. Cet été, les élèves du centre prendront le relais pour entretenir le jardin.

- Marché des producteurs

L'école s'est associée au marché des producteurs organisé par Mardié Récré. Certains enseignants ont fait des semis avec leurs élèves afin de vendre des plantes, le 31 mai, après la classe, lors du marché des producteurs, à Pont-aux-Moines.

M^{me} Chancolon, présidente de Mardié Récré, remercie, au nom de l'association, l'ensemble des enseignants qui se sont investis avec leurs élèves pour le projet.

Malgré le temps cet après-midi-là, M^{me} Chancolon annonce un montant de 455 € récolté (dont 116 € de plants). Elle remercie ainsi la générosité des personnes présentes à l'évènement.

- Course Tiziana

Le 22 mars, toutes les classes du CP au CM2 se sont retrouvées au stade pour une grande course solidaire au profit de Tiziana, une enfant de Bou en situation de handicap.

En parallèle, nous avons lancé un appel aux dons pour l'association « Bougeons ensemble avec Tiziana » : grâce à la générosité des familles, nous avons pu remettre un chèque de 302,35 euros à l'association.

L'équipe enseignante remercie les élèves des classes de MS-GS et de GS d'être venus encourager les élèves lors de cet après-midi sportif !

- Cinéma des Carmes CP M. Compère & CE1 M^{me} Vicente

Les deux classes de CP et CE1 vont au cinéma des Carmes, à Orléans, le 27 juin. Le thème de la séance sera lié à la musique.

- Livres à 80 centimes

Nous avons de nouveau organisé une vente de livres avec l'association « Lire c'est partir » : il s'agit de livres pour tous les âges, à 80 centimes. Cette année, les familles pouvaient acheter par correspondance en faisant leur choix sur un petit catalogue ou venir choisir sur place le 24 mai, après la classe.

Cette opération ne rapporte rien à l'école : nos seuls buts sont de susciter le plaisir de lire chez les enfants et d'offrir la possibilité aux familles d'acheter des livres de qualité à moindre coût.

L'équipe enseignante constate le grand succès de cette opération et réitérera, l'année prochaine, une vente directe comme cette année.

- Miellerie CP M^{me} Perthuis

Les CP de cette classe ont fait une sortie d'environ 9 km à pied, le 11 juin, pour découvrir la miellerie de M. Part, installée à Bou. Les élèves ont d'abord eu un échange avec l'apiculteur pour comprendre le fonctionnement d'une ruche. Puis ils ont découvert la fabrication du miel dans le laboratoire, ils ont dégusté différents miels et ils ont joué à un jeu de questions/réponses.

- Permis Internet

M. Levefaudes, élu chargé de la sécurité, viendra faire passer le permis Internet aux 2 classes de CM2 le 27 juin. Les CM2 y travaillent depuis le lancement de l'opération, le 15 février.

- Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Les GS-CP-CE1-CM2 ont bénéficié de séances à vélo, en plus des séances de sécurité routière en classe.

Les GS ont bénéficié de 3 demi-journées de vélo les 25, 28 et 29 mars dans un cadre ludique et adapté aux élèves. Les CP et les CE1 ont eu 4 séances de vélo, courant avril-mai sur le city stade et le parking devant l'école.

Les enseignants soulignent la richesse de ces moments d'apprentissages.

Concernant les CM2, ils ont eu 4 demi-journées + 1 journée complète. D'abord, une demi-journée de contrôle technique des vélos par des membres de l'association 1-terre-actions. Ensuite, 3 séances de vélos dans la cour, sur le parking de l'école (fermé à cette occasion) et au city-stade du centre de loisirs. Et enfin le 14 juin, les 2 classes, encadrées par 6 parents, 2 enseignants, M. Lacaze (policier municipal), M. Levefaudes (adjoint chargé de la sécurité) et 2 bénévoles de la réserve communale de sécurité civile, sont allés jusqu'au collège de Chécy, puis sont revenus par Bou où ils ont pique-niqué avant de revenir à l'école. Le parcours était de 13km.

Un grand merci à M. Lacaze et M. Levefaudes, aux parents qui ont passé l'agrément pour pouvoir encadrer la sortie, aux bénévoles du club de VTT de Mardié qui nous ont aidés à préparer et/ou à encadrer ces journées, et à la réserve communale de sécurité civile.

- Permis piéton

CE1 : ils ont passé le permis piéton, avec M. Levefaudes et M. Lacaze, le 11 juin après y avoir travaillé en classe.

CE2 : ils sont allés dans les rues de Mardié, avec M. Lacaze, mettre en pratique tout ce qu'ils avaient appris en CE1 sur le code de la route afin de se déplacer à pied en toute sécurité.

L'ensemble des élèves a obtenu le permis. Les enseignants expriment un moment très enrichissant pour les élèves.

- Mini-olympiades

Elles auront lieu le vendredi 28 juin toute la matinée pour les 3 classes de PS-MS, et se concluront par un pique-nique.

14 équipes multi-classes seront constituées. Les enseignants remercient les parents qui se sont mobilisés pour les aider à encadrer cette matinée.

- Journée sportive CE2-CM1 M^{me} Chanteau & CM1 M^{me} Pasquier

Elle aura lieu le 27 juin à la base de loisirs de Mardié en aval de l'écluse. Plusieurs activités sportives seront pratiquées avec l'aide des parents d'élèves présents, ainsi qu'une activité kayak (encadrée par des personnes habilitées).

M^{me} Pasquier rappelle que l'ensemble des élèves a passé un test d'aisance aquatique lors des séances de piscine, condition sine qua non pour pratiquer le kayak.

- Jeux d'orientation CP M. Compère & CE1 M^{me} Vicente

Le 25 juin prochain, les deux classes pratiqueront des jeux d'orientation à la base de loisirs de Pont-aux-Moines. M. Flamand, membre du CDCO fera découvrir, avec les enseignants, cette activité aux élèves.

- Activité d'orientation aux abords de l'école CP M^{me} Perthuis

Le vendredi 5 juillet, les élèves seront répartis en petits groupes encadrés par un parent : ils devront partir à la recherche d'indices à partir de photos.

- Cosmorium

Les 1^{er}, 2 et 4 juillet, toutes les classes de la PS au CM2 bénéficieront de séances d'astronomie, adaptées à leur âge, car un énorme planétarium gonflable sera installé dans la salle de motricité de la maternelle. Budget : 1785,35 € supportés entièrement par la coopérative de l'école.

- Echecs

Le 1^{er} juillet, la classe de CM1 de M^{me} Pasquiet découvrira les règles et la complexité des jeux d'échecs grâce au club d'échecs de Chécy. Deux élèves font déjà partie de ce club dans la classe.

- Journée solidaire : classes de M^{me} Vicente (CE1), M^{me} Giudici-Merle (CE2), M^{me} Richard (CM2), M^{me} Pasquiet (CM1), M^{me} Chanteau (CE2-CM1) et M. Compère (CP)

Dans le cadre de la journée contre le racisme, la différence et la solidarité, des ateliers coopératifs ont eu lieu le 17 mai à l'école.

Par groupe, les élèves de cycle 2 ont travaillé l'explicitation d'un poème et ont participé, en arts visuels, à la mise en couleur d'un grand arbre qui sert de structure pour accrocher des poèmes.

Les élèves de cycle 3 quant à eux ont travaillé sur le handicap avec des jeux sportifs et coopératifs.

Une discussion s'est engagée pour parler des stéréotypes et des différences. Enfin, les élèves ont inventé des acrostiches sur le thème de la solidarité.

Les élèves ont été photographiés chacun leur tour durant les ateliers afin de préparer une exposition et de constituer une œuvre collective.

Les enseignants soulignent que tous les élèves ont été acteurs de cette journée et les félicitent pour leur investissement.

-Ateliers bien-être

Les classes de M^{me} Pasquiet et M^{me} Chanteau ont bénéficié d'ateliers bien-être les mardi 28 et jeudi 30 mai, pratiqués par M^{me} Laure Flecher, praticienne psycho-corporelle.

Par demi-groupes, les élèves ont pu travailler sur leurs émotions grâce au mouvement dansé. Ils ont également pratiqué des petits exercices sur les réflexes archaïques et compris le rôle de la respiration et du mouvement. Ils sont sortis de la séance avec des outils et des exercices à refaire à la maison et à l'école.

Les enseignantes remercient Laure Flecher pour son investissement, sa disponibilité et son expertise avec les enfants. Les élèves ont exprimé aux enseignants se sentir plus apaisés, réconfortés et plus ancrés après la séance d'une heure.

Les 4 séances d'une heure ont coûté 480 €. Cette somme a été entièrement financée par les 3 ventes de crêpes au cours de l'année. Les enseignantes remercient les parents d'élèves d'avoir été présents en nombre pour ces différentes ventes.

- Fête de l'école

Co-organisée par l'école, le centre de loisirs et le restaurant scolaire.

Les élèves de la GS au CM2 présenteront un spectacle à 13h15 avec des chants et des danses.

Les classes de maternelle présenteront une exposition dans la salle France Routy.

Les enseignants organisent aussi un jeu cette année : trouver l'âge cumulé des 16 enseignants de l'école...

M^{me} Chancelon rappelle que l'entièreté des sommes récoltées revient à l'école pour des projets futurs et remercie les parents d'élèves pour leur réservation au repas lors de la fête de l'école.

- **Assiduité scolaire**

Rappel annuel : l'école se termine le 5 juillet au soir et les enseignants ne sont pas habilités à autoriser des absences la dernière semaine. Toute demande doit être adressée par courrier à M. l'inspecteur de l'Education Nationale et lui être envoyée directement (2 allée Jacques Monod 45800 Saint-Jean-de-Braye) ou par l'intermédiaire du directeur d'école mais en l'adressant bien à M. l'Inspecteur. Cette demande doit être justifiée.

- **Préparation de la rentrée 2024-2025**

- **Liaison CM2/6^e**

Les CM2 de la classe de M^{me} Crochet ont passé la journée au collège le mardi 28 mai, ceux de la classe de M^{me} Richard le jeudi 30 mai. La classe de M^{me} Crochet a assisté à des cours de français, musique et sciences, tandis que M^{me} Richard et sa classe ont assisté à des cours de français, musique et histoire.

Les classes sont allées manger au self sur le temps du midi.

Les parents des CM2 ont été invités au collège le 3 juin pour une réunion d'information.

Le 21 juin, ce sont les portes ouvertes au collège.

Et récemment, les enseignantes de CM2 ont rencontré un professeur et la principale adjointe du collège pour faire la passation, la liaison.

- **Liaison halte-garderie / maternelle**

Elle se déroule sur 3 matinées, de 8h30 à 10h45 : 11, 21 et 25 juin.

5 enfants de la halte-garderie entreront en PS l'année prochaine. Ils viennent à l'école sur 1 ou 2 de ces dates. Le 1^{er} jour, c'était dans la classe de M^{me} Hampe, le 21 juin, dans la classe de M^{me} Trainoir et le 25 juin dans la classe de M^{me} Guillot.

M^{me} Hampe explique que les enfants se sont sentis très à l'aise et ont participé à toutes les activités proposées.

- **Liaison GS/CP**

M. Compère a accueilli la classe de GS de M^{me} Lardeux. Les élèves de GS ont pu poser des questions aux CP et à leur professeur. Les échanges ont été très enrichissants de part et d'autre des niveaux. M^{me} Gendre viendra, avec ses élèves, dans les futures classes de CP le 27 juin.

- **Portes Ouvertes**

Elles auront lieu le matin de la fête de l'école, c'est-à-dire le samedi 29 juin. Tous les parents des nouveaux inscrits en ont été informés.

Ils seront accueillis à 10 heures côté maternelle.

Une fois passées les formalités administratives, ils visiteront le restaurant scolaire.

Ensuite, les parents de maternelle et leurs enfants pourront naviguer dans l'école car les maîtresses leur ouvriront leurs classes ; et les parents d'élémentaire seront accompagnés par des enseignants pour une visite guidée de l'école du haut.

Et chacun pourra terminer la matinée en visitant le centre de loisirs.

- **effectifs prévisionnels**

PS 37 MS 40 GS 41
 CP 41 CE1 42 CE2 40 CM1 37 CM2 38
 TOTAL 316 (actuellement 324)
 Moyenne pour 13 classes l'année prochaine : 24,3 élèves / classe

- **structure pédagogique**

Répartition prévisionnelle **SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS D'EFFECTIFS D'ICI LA RENTRÉE**

PS-MS Mme Guillot	PS-MS Mme Trainoir	PS-MS Mme Lardeux	GS Mme Gendre	GS-CP Mme Perthuis	CP Mme Vicente	CP-CE1 Mme Hampe	CE1 M. Compère	CE1-CE2 Mme Voisin	CE2 Mme Crochet	CM1 Mme Pasquier	CM1-CM2 M ^{me} Chanteau	CM2 M ^{me} Moussaoui
26	26	25	24	23	23	22	24	23	25	25	25	25
12 PS + 14 MS	14 PS + 12 MS	11 PS + 14 MS		17 GS + 6 CP		12 CP + 10 CE1		8 CE1 + 15 CE2			12CM1 + 13CM2	

- Organisation du jour de la rentrée

8h30 : rentrée des GS et des CP

8h45 : rentrée des CE1-CE2-CM1-CM2

9h : rentrée des PS

13h35 : rentrée des MS

- Listes de fournitures

Quasiment identiques à celles de l'année dernière (Cf. pièce jointe)

En cas de difficultés, il ne faut pas hésiter à faire appel au CCAS de la mairie.

- Commission électorale et modalités de vote

Composée

- de la directrice de l'école : M^{me} Kermanac'h

- de deux enseignantes : M^{me} Gendre et M^{me} Crochet

- de deux parents : M^{me} Ravenaud et M^{me} Mazelaygue

- de la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : M^{me} Béziat

Nous ne tiendrons pas de bureau de vote en présentiel, conformément à ce qui a été voté à l'unanimité lors du 1^{er} conseil d'école. Et, toujours pour se conformer à ce qui a été voté lors du 1^{er} conseil d'école, si le vote électronique est mis en place, nous l'appliquerons pour remplacer le vote papier.

Réunion pour vérifier les listes électorales : **vendredi 20 septembre – 16h45**

Il faudra aussi que les candidats prévoient un créneau pour la mise sous pli du matériel de vote au minimum 10 jours avant la date du scrutin (qui n'est pas encore connue) pour qu'il puisse être distribué aux familles au minimum 6 jours avant le scrutin.

- Membres vérificateurs des comptes de la coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative scolaire doivent être vérifiés par un parent d'élèves. M^{me} Mazelaygue, représentante de parents d'élèves, propose de vérifier les comptes.

• Travaux, matériel et aménagements

- Est-il possible de mettre un tableau dans la future classe de GS/CP (classe actuelle de M^{me} Perthuis) dans le coin regroupement (panneau central d'un tryptique) ?

- Est-il possible d'installer des casiers avec tablettes pour les chaussons et gourdes dans le nouveau bâtiment côté élémentaire ? (comme cela a été fait dans le nouveau bâtiment de maternelle)

- Peut-on installer 3 ou 4 porte-manteaux extérieurs près de chaque classe en élémentaire ? De cette manière, nous demanderons aux enfants qui veulent enlever leurs vêtements en récréation de les mettre aux porte-manteaux près de leur classe et cela évitera peut-être l'accumulation de vêtements oubliés.

- Les portes des classes et des toilettes du nouveau bâtiment sont très lourdes, les enfants ont du mal à les ouvrir : serait-il possible d'y ajouter un système pour que ces portes tiennent ouvertes pendant le temps scolaire ?

- Le TBI de la salle des maîtres de l'école maternelle ne sera finalement pas utilisé l'année prochaine : il faudrait le stocker pour une éventuelle utilisation ultérieure.

- La classe 12 ne sera pas fermée, c'est la classe actuelle de M^{me} Lardeux (classe 2 de l'école du bas) qui le sera, tout comme le couloir et les toilettes attenants. Le TBI initialement prévu dans cette classe sera à installer dans la classe 12 de l'école du haut mais, pour cela, il faudra enlever la lampe de tableau qui empêche l'installation du vidéoprojecteur.

• Questions préalablement transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves

« Pourquoi les enfants de maternelle sont-ils exposés aux écrans, que ce soit via des dessins animés Disney qui leur sont projetés durant le temps scolaire ou via l'utilisation d'un tableau interactif (quel intérêt pour des maternelles ?)

A l'heure où les médecins alertent sur la dangerosité des écrans pour les enfants, où des actions nationales sont mises en place (10 jours sans écran), et que nous, parents, luttons au quotidien pour limiter au maximum cette exposition, comment justifiez-vous cette utilisation quotidienne ? »

Réponse :

Tout d'abord, l'usage des écrans est ponctuel, en aucun cas ils ne sont allumés durant de longs moments de la journée. Les élèves sont toujours acteurs - pas d'écran passif - et accompagnés par l'adulte.

L'usage des TBI est strictement pédagogique : les films d'animation peuvent être diffusés comme supports pédagogiques.

Séance levée à 20h18

Le 20 juin 2024, à Mardié

La directrice de l'école, présidente de séance

M^{me} Kermanac'h

Les secrétaires de séance,

M^{me} Chanteau, enseignante

M^{me} Ravenaud, représentante de parents d'élèves.